

Le paysage dans tous ses états

David Belgue

Numéro 73, été 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17003ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Belgue, D. (1997). Le paysage dans tous ses états. *Continuité*, (73), 12–13.

LE PAYSAGE DANS TOUS SES ÉTATS



Le Parlement, éminent lieu de pouvoir, s'inscrit dans un site où la valeur d'expression est essentiellement populaire. L'aménagement du paysage devrait en maintenir les caractéristiques.

Photo : Commission urbaine de la Ville de Québec

Deux ans après la tenue des États généraux du paysage québécois, diverses actions ont été menées qui toutes visaient une amélioration de la situation. Certaines étaient prospectives — la colline parlementaire —, d'autres d'urgence — la reconstruction après les inondations au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Un bilan.

par David Belgue

En juin 1995, quelque 650 participants se sont rencontrés à Québec lors des États généraux du paysage québécois. Au centre des discussions : l'évolution des paysages des milieux urbains, agricoles, forestiers et naturels, et les moyens d'en assurer la préservation, la restauration et la mise en valeur. En session plénière, on adoptait la Déclaration de Québec dans laquelle sont inscrits des principes pour la protection et la mise en valeur des paysages québécois.

Deux ans plus tard, où en sont les préoccupations paysagères au Québec ? Indicateur important de l'intérêt que la question suscite, 12 associations et ordres professionnels¹ ont réaffirmé leur adhésion à la Corporation des États généraux du paysage québécois et ont décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent à Québec. En 1996, la Corporation se donnait trois mandats : gérer un système de collecte et de diffusion d'information sur le paysage, organiser des activités collectives de formation et d'échange, et promouvoir des projets d'analyse et de

recherche. Déjà, plusieurs activités ont été réalisées.

DES RENCONTRES FRUCTUEUSES

En novembre 1996, avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications et de la Commission de la capitale nationale du Québec, la Corporation des États généraux a tenu à Trois-Rivières un colloque sur les « Notions de paysages et modèles d'analyse ». Les conférences et échanges ont alors permis de comparer les diverses définitions du mot « paysage » à partir de préoccupations d'ordre perceptuel, culturel, symbolique, écologique et de mieux comprendre les modèles d'analyse du paysage qui y sont associés. Il est ressorti des conférences que le paysage est beaucoup plus que les caractéristiques visibles du territoire et que la définition de paysage doit être élargie afin d'englober l'interaction entre l'activité humaine et l'environnement.

Préoccupé par les enjeux paysagers associés à la reconstruction des secteurs sinistrés lors des inondations de juillet 1996 au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Ordre des urbanistes du

Québec et le ministère de la Culture et des Communications ont proposé, dans leur mémoire à la Commission Nicolet, l'organisation d'un Forum sur les inondations et la reconstruction. Cette activité, tenue en mars dernier à Jonquière, a réuni 150 participants de plusieurs disciplines et le Secrétariat des États généraux du paysage québécois a participé à son organisation. Après les travaux urgents de remise en place des infrastructures de base et de stabilisation des cours d'eau, l'aménagement des secteurs dévastés et la reconstruction du milieu bâti se poursuivront en 1997. Le paysage reconstruit sera différent, mais sera-t-il mieux ? À l'occasion du Forum, on a insisté sur les enjeux relatifs au paysage à reconstruire et sur l'importance à accorder à la « mémoire des lieux », aux valeurs et aspirations de la population ainsi qu'à l'interdisciplinarité et à la concertation des divers professionnels responsables des interventions.

MISE EN VALEUR DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

La Commission de la capitale nationale de Québec entreprend la mise en valeur de la colline parlementaire et a décidé, à cette fin, d'élaborer un plan directeur et des plans thématiques. Le paysage urbain constitue l'un des principaux secteurs d'intervention du plan directeur. Soucieuse de réaliser des interventions exemplaires, la Commission fait appel aux services du Secrétariat des États généraux du paysage québécois. Le mandat confié au Secrétariat consiste à identifier les enjeux de la mise en valeur de la colline parlementaire et à élaborer des approches méthodologiques, des orientations et des principes d'intervention

devant guider la Commission et ses consultants dans la préparation et la mise en œuvre du plan d'intervention et des plans thématiques.

Afin de remplir son mandat, le Secrétariat a tenu le 16 mai dernier une journée de réflexion sur les valeurs associées au paysage de la colline parlementaire : valeur d'usage, patrimoniale, symbolique, festive, esthétique, etc. Des discussions ont porté sur les caractères fondamentaux de l'ensemble du site et des lieux spécifiques de la colline parlementaire. Cette réflexion a permis d'identifier les orientations et les principes d'intervention à respecter lors de la mise en valeur de ce paysage urbain hautement symbolique. Il est ressorti de la réflexion que l'aménagement du paysage de la colline doit s'appuyer sur la compréhension de l'urbanité de lieux où les ambiguïtés de l'histoire se manifestent. Le Parlement, éminent lieu de pouvoir, s'inscrit dans un site où la valeur d'expression est essentiellement populaire. L'aménagement du paysage devrait en maintenir les caractéristiques qui sont d'avoir été investi et dynamisé par la population. C'est pourquoi on ne peut commémorer le site de façon strictement officielle en évacuant la mémoire des lieux, car il en résulterait une réduction de son sens aux yeux de la collectivité.

Une synthèse des conclusions de la journée de réflexion a été remise à la Commission de la capitale. Un avis interdisciplinaire sera par la suite produit sur l'état du paysage urbain de la colline parlementaire, son évolution et sur le processus de mise en valeur.

Ces activités ont pour point commun la reconnaissance du concept de paysage comme élément intégrateur de l'en-

semble des actions touchant le milieu. De plus en plus, des projets d'aménagement soulèvent des préoccupations paysagères. Qu'il s'agisse du harnachement de rivières pour des fins de production hydro-électrique ou de la transformation des milieux urbains bâtis, la question du paysage fait de plus en plus partie des discussions et des débats.

David Belue est urbaniste et président du Secrétariat des États généraux du paysage québécois.

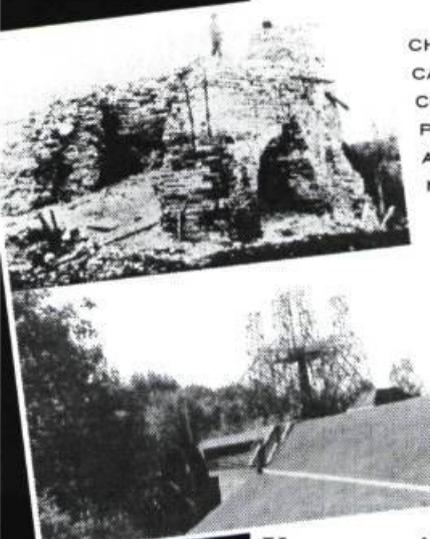
- 1 Ce sont l'Association des aménagistes régionaux du Québec, l'Association des archéologues du Québec, l'Association des architectes paysagistes du Québec, l'Association des biologistes du Québec, l'Asso-

ciation des économistes québécois, l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec, l'Association professionnelle des géographes du Québec, l'Ordre des agronomes du Québec, l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et l'Ordre des urbanistes du Québec.

Pour plus d'information sur les activités du Secrétariat des États généraux du paysage québécois ou pour obtenir les documents concernant les événements décrits, veuillez vous adresser à l'adresse suivante : 3, rue Vallières, bureau 112, Québec (Québec) G1K 6S9. Téléléphone : (418) 692-2607.

L'HISTOIRE DE TROIS-RIVIÈRES

SUR CARTES POSTALES



CHAQUE CARTE POSTALE COMPREND UNE PHOTOGRAPHIE ANCIENNE NOIR & BLANC...

... ET UNE PHOTOGRAPHIE RÉCENTE DU MÊME ENDROIT EN COULEURS.

Une magnifique collection
À SE PROCURER ABSOLUMENT !

UNE PRODUCTION DU SERVICE DES ARCHIVES
DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES
858, RUE LAVIOLLETTE, TROIS-RIVIÈRES, G9A 5S3
TÉL. : (819) 376-4459 / FAX : (819) 378-0607

ASTR